



Nº 216

Le 30 septembre 1988

LETTRE À L'HONORABLE ROBERT KAPLAN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a fait parvenir à l'honorable Robert Kaplan, député de York-Centre, la lettre suivante au sujet de M. Balkar Singh, et les pièces l'accompagnant:

"Monsieur,

J'ai été surpris d'apprendre, par la presse, que vous m'avez envoyé le 19 septembre une lettre au sujet de M. Balkar Singh. Des trucs publicitaires du genre peuvent vous attirer la notoriété, mais ils n'aident en rien M. Balkar Singh. Je me serais attendu de la part d'un ancien Solliciteur général à plus de sensibilité devant les épreuves d'un Canadien emprisonné à l'étranger.

Dès les premiers jours qui ont suivi l'arrestation de M. Singh, j'ai participé en personne aux efforts visant à résoudre son cas. Vous trouverez ci-joint une liste des interventions que mes collaborateurs et moi-même avons faites en faveur de M. Singh. Comme vous l'indiquez dans votre lettre, ma déclaration devant la Chambre des communes en novembre 1987 rendait public le mauvais traitement infligé à M. Singh et exprimait l'indignation du gouvernement canadien au gouvernement de l'Inde. Des officiels canadiens ont depuis rencontré M. Singh en prison; celui-ci a reçu régulièrement la visite de membres de sa famille et il a été en contact direct avec son avocat. M. Singh a en outre informé les officiels canadiens qu'il voyait périodiquement les médecins de la prison.

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Votre penchant à faire les manchettes pourrait rendre plus difficiles, dans les circonstances, nos démarches en vue d'aider M. Singh. Si vous êtes disposé, en qualité de membre du Conseil privé, à respecter la confidentialité des informations qui vous seraient communiquées, je consentirais à ce que mes collaborateurs vous informent de la situation actuelle de ce cas.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués."

INTERVENTIONS DES FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT CANADIEN
EN FAVEUR DE M. BALKAR SINGH

Le haut-commissariat du Canada à New Delhi entretient des contacts réguliers avec les hauts fonctionnaires indiens concernant M. Balkar Singh. Les fonctionnaires canadiens communiquent en outre régulièrement avec des parents de M. Singh en Inde et s'entretiennent souvent avec son avocat. De plus, des officiels à Ottawa ont soulevé le cas à plusieurs reprises auprès du haut-commissaire de l'Inde et ont communiqué de nombreuses fois avec la famille de M. Singh ici au Canada.

Voici la liste des interventions officielles concernant le cas de M. Singh qui ont été faites auprès de hauts fonctionnaires indiens tant au Canada qu'en Inde. Ces interventions ne comprennent pas les nombreux appels téléphoniques adressés aux autorités indiennes en faveur de M. Singh.

- | | |
|-------------------------------|---|
| 8 novembre 1987 | Le haut-commissariat du Canada (HCC) demande des détails sur l'arrestation de M. Singh au ministère indien des Affaires extérieures (MIAE). |
| 10 novembre 1987 | Des fonctionnaires du haut-commissariat s'entretiennent du cas avec des hauts fonctionnaires du MIAE. |
| 13 novembre 1987 | Discussions avec le MIAE. |
| 19 novembre 1987 | Demande officielle d'accès consulaire envoyée au MIAE. |
| 20 novembre 1987 | Suite donnée à la demande officielle auprès du MIAE. |
| 24 novembre 1987 | Le MIAE confirme que l'accès consulaire sera accordé. |
| 26 novembre 1987 | Des officiels canadiens, accompagnés d'un médecin, se rendent voir M. Balkar Singh. |
| 27 novembre 1987 | Protestation officielle auprès du MIAE contre le mauvais traitement infligé à M. Balkar Singh. Une promesse d'enquête est donnée. |
| 1 ^{er} décembre 1987 | Le cas est soulevé auprès du directeur général de la police du Pendjab ainsi qu'avec le gouverneur Ray du Pendjab. |

- 3 décembre 1987 Le haut-commissaire de l'Inde au Canada est convoqué à la demande du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui lui fait part de la protestation du Canada concernant le mauvais traitement réservé à M. Balkar Singh.
- 4 décembre 1987 Le MIAE réitère la promesse d'une enquête.
- 11 décembre 1987 Le cas est soulevé à nouveau à l'occasion d'une réunion avec le MIAE.
- 7 janvier 1988 Le haut-commissaire reçoit une demande de Balkar Singh pour que soit effectuée une autre visite consulaire.
- 8 janvier 1988 Le haut-commissaire demande officiellement un deuxième accès consulaire.
- 18 janvier 1988 Le MIAE demande des renseignements supplémentaires, que fournit le haut-commissariat.
- 27 janvier 1988 Le haut-commissariat envoie une deuxième demande d'accès consulaire.
- 28 janvier 1988 Le cas est discuté encore une fois avec le MIAE.
- 8 février 1988 Le MIAE informe les officiels canadiens que la question de l'accès consulaire est à l'étude dans les différents ministères intéressés.
- 18 février 1988 Le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulève la question auprès du secrétaire indien aux Affaires étrangères à l'occasion d'une réunion à New Delhi.
- 1^{er} mars 1988 Le MIAE affirme à l'occasion d'une réunion que l'enquête a été effectuée, mais qu'aucun renseignement ne peut être fourni parce que l'affaire est devant les tribunaux.
- Les officiels canadiens présentent une note diplomatique au MIAE pour demander encore une fois l'accès consulaire.

- 14 mars 1988 Le haut-commissaire s'entretient avec des fonctionnaires du MIAE et obtient la promesse que l'accès consulaire sera accordé.
- 30 mars 1988 Le MIAE confirme que l'accès sera accordé.
- 11 avril 1988 Les détails de la visite consulaire sont fixés.
- 19 avril 1988 Un officiel canadien rend visite à M. Balkar Singh.
- 15 mai 1988 Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'entretient du cas avec le ministre d'État indien aux Affaires extérieures, à l'occasion d'une réunion à Calgary.
- 31 mai 1988 Les officiels canadiens discutent du cas avec le MIAE.
- 20 juin 1988 Le haut-commissaire s'entretient de l'affaire avec le ministre indien des Affaires intérieures.
- 29 juin 1988 Le haut-commissaire discute du cas avec le secrétaire permanent du MIAE.
- 12 juillet 1988 Le haut-commissaire s'entretient à nouveau avec le secrétaire permanent pour exprimer la déception du Canada et la déception personnelle du secrétaire d'État aux Affaires extérieures devant l'inertie des autorités indiennes.
- 19 juillet 1988 Des fonctionnaires du haut-commissariat assistent à l'audience de la Cour suprême.
- Le cas est soulevé à nouveau à l'occasion d'une réunion avec le MIAE. On demande au MIAE de veiller à ce que le nouveau ministre des Affaires étrangères soit mis au courant de l'affaire avant sa participation à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth, consacrée à l'Afrique australe, qui doit avoir lieu au début d'août.

- 21 juillet 1988 Le haut-commissaire s'entretient de l'affaire avec le secrétaire du ministère des Affaires intérieures.
- 26 juillet 1988 Le haut-commissaire rend visite au ministre indien des Affaires étrangères et discute du cas avec lui.
- 3 août 1988 Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exprime sa déception au ministre indien des Affaires étrangères devant les lenteurs qui entourent cette affaire.
- 13 septembre 1988 Nouvelles discussions avec le MIAE.
- 27 septembre 1988 Le haut-commissaire s'entretient de l'affaire avec le secrétaire indien aux Affaires étrangères.